2023-314

ARRÊTÉ DE CIRCULATION

Allée des Bleuets
Entre le n°36 et n°37 et sur le côté du n°16

Installation de plots provisoires

Monsieur Jean-Luc DECOSTER,
1er Adjoint au Maire de la commune de LAVENTIE,

Vu les articles L2211.1, L2212.1 et L2213.1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la Police Municipale ;
Vu le Code de la route ;
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I - quatrième partie - signalisation de prescription absolue approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifié) ;
Vu l'arrêté municipal attribuant la délégation à Monsieur Jean-Luc DECOSTER, 1er Adjoint pour la signature de l'ensemble des actes relatifs à la police de la voirie,
Vu la demande de Monsieur Didier VANHOVE, adjoint à la sécurité,
Considérant qu'il y a lieu de limiter la vitesse et les risques d'accident dans l'allée des Bleuets, en y mettant des plots provisoires,

ARRETONS

Article 1 :
Afin de limiter la vitesse excessive des véhicules dans le lotissement La Clef des Champs 2 et 3, Allée des Bleuets, et de procéder à un rétrécissement de chaussée, des plots seront installés entre le n°36 et le n°37 et sur le côté du n°16.
Article 2 :
Les présentes dispositions et la signalisation routière nécessaire seront mises en place et entretenues par les services techniques de la commune et devront être conformes aux textes, normes et règlements en vigueur.
Article 3 :
Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.
Article 4 :
Monsieur le Maire de la Ville de Laventie et La Brigade de Gendarmerie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait en Mairie de Laventie,
Le 21 Septembre 2023.

Pour le Maire, et par délégation
Le 1ER Adjoint

Jean-Luc DECOSTER

Acte non transmissible au représentant de l'Etat (application de l'article L2131-2 alinéa 1 du C.G.C.T.)

Le Maire certifie sous sa responsabilité,
Le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication.
le 22/09/2023
P° le Maire et par délégation,

MAIRIE DE LAVENTIE 62840

MAIRIE DE LAVENTIE 62840